



PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 13 JUIN 2023

Session ordinaire du conseil d'établissement de
l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, le 13 juin 2023 à dix-
huit heures trente.

PRÉSENCES

M^{mes} Kim Guillemette
Mylène Barbeau`
Karoline Alain
Rachel Champagne
Annie Boily
Caroline Pelchat
Karine Briand
Audrée Vallières

ABSENCES

M^{mes} Zoé Jobin Chayer
Marie-Joelle Desrosiers
Roxanne Morin
Marie-Philippe Bisson

**1.VÉRIFICATION DU
QUORUM**

Le quorum est atteint, il est 18h30

**2.LECTURE ET ADOPTION CE-76-23
DE L'ORDRE DU JOUR**

Les membres ont pris connaissance de l'ordre du jour.

IL EST RÉSOLU sur proposition de
Madame Mylène Barbeau,

QUE l'ordre du jour de cette réunion
soit adopté.

**3.ADOPTION DU PROCÈS- CE-77-23
VERBAL DU 18 AVRIL
2023**

POINTS DE SUIVI

IL EST RÉSOLU sur proposition de
Madame Rachel Champagne,

QUE le procès-verbal du 18 avril
2023 soit adopté.

**4.CORRESPONDANCES
REÇUES**

Lettre du syndicat du personnel de soutien pour reconnaître leur
travail.

**5.INTERVENTIONS DU
PUBLIC**

Aucune intervention

6.APPROBATION DE LA CE-78-23 MISE EN ŒUVRE DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES ET PARTICULIERS	Madame Anik Saumure explique qu'il y aura peu de changements dans les services. Voici l'organisation 2023-2024 : Maintien de 3 postes à 32h, un 30h et 28h de TES. Poste de TTS à 32h. Poste de 28h de TES (diminution de 4h). Diminution de postes de surveillante du midi. Un poste de travailleuse sociale à temps plein par le CSSH. Psychoéducatrice à 3 jours par semaine 160% d'orthopédagogie
	IL EST RÉSOLU sur proposition de Madame Annie Boily, QUE l'organisation des services complémentaires soit approuvée.
7. REDDITION DE COMPTE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022- 2023	Madame Anik Saumure présente l'état des mesures.
8.CONSULTATION ET CE-79-23 ADOPTION DU PROJET ÉDUCATIF 2023-2027	Madame Anik Saumure explique les changements. Elle questionne les membres sur de possibles pistes d'action. Il est suggéré d'avoir du soutien des élèves pour l'animation le midi et aux récréations.
	IL EST RÉSOLU sur proposition de Madame Karoline Alain, QUE l'adoption du projet éducatif soit approuvée.
9.CONSULTATION SUR LES RÈGLES DE LA COUR D'ÉCOLE	Madame Anik Saumure présente les règles de la cour d'école. Elle questionne les parents sur des propositions. Il est mentionné d'avoir moins de règles pour faciliter la cohérence. Un coin de tirage pourrait être mis en place. Il est aussi proposé d'expliquer aux parents sous forme de vidéo la raison des décisions prises.
VARIA A. FONDS À DESTINATION SPÉCIALE	CE-80-23 Pour l'année 2023-2024 : bingo de la Foire en septembre : cour d'école, chien Mira billets de la Foire : activités d'école et SDG 6^e année : activités de financement pour le voyage à Tremblant Vente de fromage : activités d'école
B. ORGANISATION DU SECTEUR (DIRECTIONS ADJOINTES)	Anik explique que le processus de sélection des directions adjointes est en cours de processus. M. Yannick Roy devrait venir présenter les nominations d'ici la fin de l'année.

**C. IDENTIFICATION
DE LA DATE DE
L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE 203-
2024**

21 septembre 2023 à 19h15

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE CE-81-23

À 20h30

IL EST RÉSOLU sur proposition de
Madame Mylène Barbeau,

QUE l'assemblée soit levée.

Mylène Barbeau
Présidente

Anik Saumure
Secrétaire